

FICHE DE POSTE

Technicien(ne) Installateur Photovoltaïque (H/F)

Rejoignez une équipe locale certifiée RGE, spécialisée dans l'installation de panneaux solaires, de bornes de recharge (IRVE) et de travaux électriques.

LIEU Chantemerle-les-Blés (26)**CONTRAT** CDD — 6 mois**DURÉE** 39h / semaine**SALAIRE BRUT** 12,31 €/h sur 12 mois**EXPÉRIENCE** 1 an souhaité

RGE QUALIPV 500 ♦ QUALIFELEC IRVE ♦ GARANTIE DÉCENNALE ♦ DRÔME · ARDÈCHE · ISÈRE ♦ DEPUIS 2023

Soletech est une entreprise locale, présente en Drôme, Ardèche et Isère depuis 2023, spécialisée dans l'installation et la certification de panneaux photovoltaïques, de bornes de recharge électrique (IRVE) et de travaux électriques. Certifiée RGE QualiPV et Qualifelec IRVE, l'équipe intervient avec le sérieux d'un artisan qualifié et la réactivité d'une structure à taille humaine.

MISSIONS PRINCIPALES

- ♦ Installer les panneaux photovoltaïques en toiture, y compris en travail en grande hauteur.
- ♦ Réaliser les travaux de dépose de toiture liés à la préparation du chantier.
- ♦ Poser des ardoises et des tuiles, remplacer des chevrons si nécessaire.
- ♦ Installer et raccorder les bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE).
- ♦ Réaliser les raccordements électriques et les tests de mise en service.
- ♦ Respecter strictement les consignes de sécurité liées au travail en hauteur.

PROFIL RECHERCHÉ

- ♦ Formation CAP, BEP et équivalents en électricité.
- ♦ Expérience d'1 an minimum sur un poste similaire (indispensable).
- ♦ Permis B — véhicule léger (indispensable, déplacements quotidiens).
- ♦ Aptitude médicale au travail en grande hauteur.
- ♦ Esprit d'équipe, rigueur, précision et autonomie.

COMPÉTENCES & HABILITATIONS

Habilitations électriques — indispensable**Qualification Photovoltaïque**

Déposer une toiture

Poser des ardoises

Poser des tuiles

Remplacer des chevrons

Habilitations électriques à jour (norme NF C18-510) exigées avant toute intervention sur les installations électriques, conformément aux articles R4544-9 et R4544-10 du Code du travail. Une formation interne pourra être proposée si besoin.

CONDITIONS DE TRAVAIL & SÉCURITÉ

CONTRAT	CDD de 6 mois, 39h/semaine, travail en journée, du lundi au vendredi.
RÉMUNÉRATION	Salaire brut horaire de 12,31 € sur 12 mois, dans le cadre de la Convention collective nationale des Ouvriers du Bâtiment applicable à l'entreprise.
DÉPLACEMENTS	Déplacements quotidiens, zone régionale (Auvergne-Rhône-Alpes). Zone d'activité habituelle de l'entreprise : Drôme, Ardèche, Isère.
CONDITIONS	Travail en grande hauteur. Équipements de protection individuelle (EPI) fournis par l'entreprise : harnais et lignes de vie, casque, chaussures de sécurité, gants isolants.
SUIVI MÉDICAL	Suivi individuel renforcé (SIR) obligatoire pour le travail en hauteur, organisé par l'employeur avant la prise de poste (art. R4624-23 du Code du travail).

ENGAGEMENT ÉGALITÉ DES CHANCES & CONFORMITÉ LÉGALE

Ce poste est ouvert, à compétences égales, à toute personne sans distinction d'origine, de sexe, d'âge, de situation de famille, d'apparence physique ou de handicap, conformément aux articles L1132-1 et L1142-1 du Code du travail. Soletech étudie avec attention les candidatures des travailleurs en situation de handicap (RQTH), les postes de travail pouvant être aménagés en conséquence. Les exigences de formation, d'expérience et d'habilitations mentionnées ci-dessus sont strictement liées à la nature technique et sécuritaire du poste (travail en hauteur et sur installations électriques).